



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 04192

Numéro SIREN : 800 564 569

Nom ou dénomination : GLOBALSTONE IV

Ce dépôt a été enregistré le 12/02/2015 sous le numéro de dépôt 11524



1501153701

DATE DEPOT : 2015-02-12

NUMERO DE DEPOT : 2015R011524

N° GESTION : 2014B04192

N° SIREN : 800564569

DENOMINATION : GLOBALSTONE IV

ADRESSE : 28 boulevard Malesherbes 75008 Paris

DATE D'ACTE : 2014/11/17

TYPE D'ACTE : DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE

NATURE D'ACTE : NOMINATION DE COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE ET S

14 B u 192

GLOBALSTONE IV
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 28 boulevard Malesherbes, 75008 PARIS
800564569 RCS PARIS

DB du 17/11/14
OC

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 17 NOVEMBRE 2014

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :
12 FEV. 2015
Sous le N° : R11524

L'an 2014,
Le 17 novembre,
A 18h00,

La société GLOBALSTONE LUX S.à.r.l., au capital de 12 500 euros, ayant son siège social 2b, Ennert dem Bierg - , L - 5244 Sandweiler, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro B174799 RCS Luxembourg,
Représentée par son Gérant, Société à responsabilité limitée STRAT & Fi Lux,

Associé unique de la société GLOBALSTONE IV,

En présence de Monsieur Guillaume LANGE, Président non associé de la Société,

A pris la décision suivante relative à la nomination d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président et constaté que la Société, désormais contrôlée, au sens des II et III de l'article L. 233-16 du Code de commerce, par une autre société, la société Globalstone Lux, est tenue de désigner un Commissaire aux Comptes titulaire et un Commissaire aux Comptes suppléant, décide de nommer :

- la société VENDÔME AUDIT ET CONSEIL, domicilié 259, rue Saint-Honoré 75001 PARIS, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire

- Madame Nathalie DELIGEARD, domicilié 259, rue Saint-Honoré 75001 PARIS, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant

h

pour une période de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associé unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

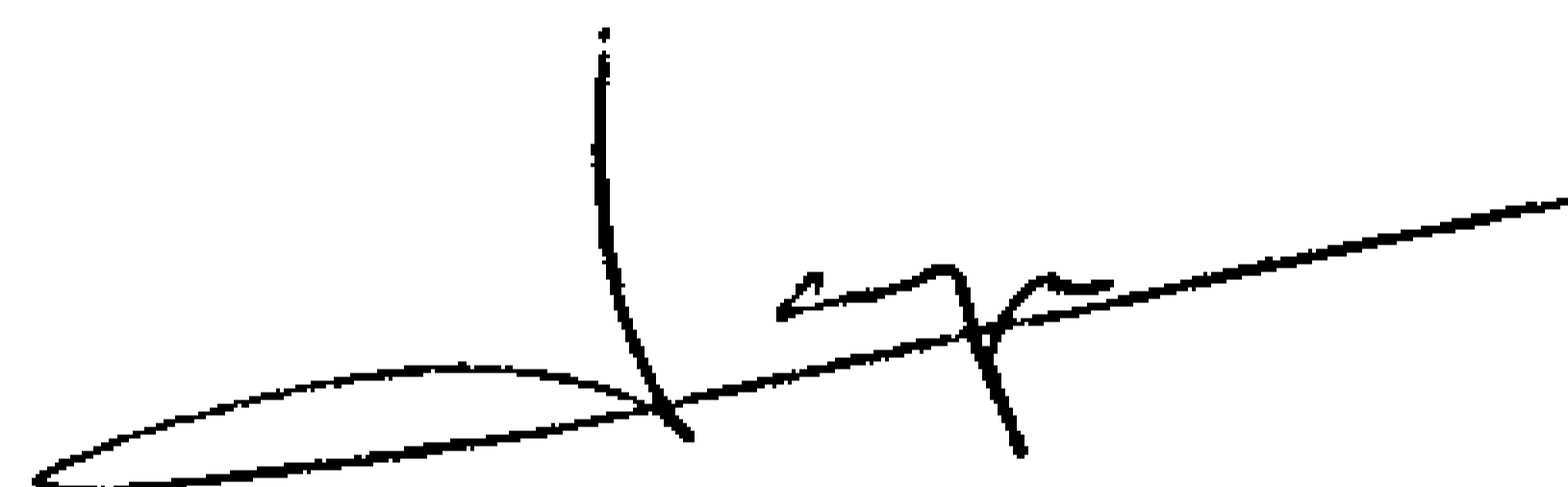
la société VENDÔME AUDIT ET CONSEIL et Madame Nathalie DELIGEARD ont fait savoir à l'avance qu'ils acceptaient le mandat qui viendrait à leur être confié et ont déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

GLOBALSTONE LUX S.à.r.l.
Société à responsabilité limitée STRAT
& Fi Lux

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive script that appears to be the name of the signatory.